

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 19 août 2020

Conseillers présents : Mme GARD Nicole, MM. ANGELINI Jacques, ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, MICHELET Jean-Pierre, NICOLET Luc et PERCEVAULT Fabrice.

Excusées : Mmes MAURY Sandra (procuration à M LOUCHE Alain) et RIBAUTE Agnès

Secrétaire de séance : M GARD Nicole,

M le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint à 17h15.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Remarque : l'ensemble du conseil a choisi la proposition 3 pour la restauration de l'école au chapitre patrimoine, la création de la passerelle et le jointoiment de la façade. Le chauffage choisi est la chaudière à granulés.

 **Les demandes de financement : par ordre de priorité**

- Extension du réseau d'Adduction d'eau potable (AEP)

* Objectifs :

Distribuer l'eau potable aux habitants en déficit, améliorer le réseau etc....

* Plan de financement :

Financeurs	Montant subvention	Taux
RMC	304 000.00 €	40.00 %
Département	304 000.00 €	40.00 %
Autre : autofinancement	152 000.00 €	20.00 %
Total	760 000.00 €	100.00 %

- La Cure Réhabilitation et mise en valeur de l'ancienne Cure de St Martin de Boubaux pour la création d'un espace culturel autour de l'écriture – phase 2

* Objectifs :

La sauvegarde et la restauration d'un bâtiment public à forte valeur patrimoine.
La création d'un espace culturel autour de l'écriture.

* Coût :

Presbytère	239 000.00 € HT,
Ecole	56 600.00 € HT,
Refuge	54 400.00 € HT,
Traitement façade	35 000.00 € HT,
Aménagement des abords	30 000.00 € HT,
Total	415 000.00 € HT.

* Plan de financement :

Financeurs	Montant subvention	Taux
Europe	17 932.00 €	4.30 %
Etat	200 000.00 €	48.20 %
Région		
Département	114 180.00 €	27.50 %
Autre : autofinancement	83 088.00 €	20.00 %
Total	415 200.00 €	100.00 %

-Rénovation d'un logement à vocation sociale au centre du village (= 60 m2)

Prévision de travaux d'isolation, plomberie, création d'un escalier, réfection des sols et électricité.

* Coût :

- Maçonnerie	37 925.00 € HT,
- Menuiseries	8 646.43 € HT,
- Escalier	2 463.14 € HT,
- Plomberie/chauffage	4 240.00 € HT,
- Electricité	4 417.00 € HT.
- Total	57 691.57 € HT

* Plan de financement :

Financeurs	Montant subvention	Taux
Europe		
Etat	19 615.13 €	34.00 %
Région		
Département	23 076.63 €	40.00 %
Autre : autofinancement	14 999.81 €	26.00 %
Total	57 691.57 €	100.00 %

Prorogation des contrats territoriaux :

Les trois projets et la voirie sont soumis au vote : 1 abstention, 9 pour, 0 contre.

La délibération pour demander la prorogation des contrats territoriaux pour ces trois projets et la voirie est adoptée.

 **ENEDIS**

Lecture de la lettre d'un notaire qui demande une délibération pour servitude de passage pour une ligne enfouie.

Vote à l'unanimité de la délibération.

 **Achat de matériel**

Délibération pour achat de matériel en remplacement du matériel volé :

- Acceptation du devis de Cévennes mécanique de St Julien d'Arpaon.
- Acceptation du devis pour le matériel électrique,
- Acceptation du devis pour l'achat de la voiture,
- Acceptation du devis de l'entreprise MTE 48.

La délibération est prise à l'unanimité.

Questions diverses

- Projet de médiathèque

La Communauté de Communes met en place une bibliothèque multisite de niveau 1 (BM 1). La commune va intégrer ce réseau, en informant la directrice de la MDL (Médiathèque Départementale de Lozère).

L'informatisation nécessite l'achat d'un ordinateur, cartes code barre, douchette. Chaque lecteur inscrit pourra accéder au catalogue (livre, CD, DVD etc...) de la MDL et emprunter dans les BM du réseau.

Le conseil municipal confirme son souhait d'informatiser la médiathèque de St Martin de Boubaux et de bénéficier des subventions liées à la BM1 de la Communauté de Communes et mandate M Patrick Gard pour soutenir ce projet.

- Matériel informatique

M J Angélini présente le matériel qui serait nécessaire :

Informatique :

- 5 ordinateurs,
- 5 claviers,
- 3 écrans,
- 1 répéteur WIFI (en attendant la fibre).

2 devis sont proposés entre 3 100.00 € et 5 000.00 €.

Copieur :

• Un copieur 8 000 copies par an couleur (Noir et Blanc par défaut) est nécessaire. Possibilités de location ou d'achat avec contrat d'entretien compris. On peut demander à la secrétaire de la Communauté de Communes d'interroger la société Double Click à Mende.

Le département subventionne à 60 % donc il vaut mieux acheter.

M J. Angélini poursuit son mandat en vue d'achat de ce matériel.

- M le maire fait part d'une demande des locataires qui font des remarques au sujet du chauffage des appartements municipaux trop onéreux. M le Maire propose que le prix du KWatt soit revu à la baisse. De plus une VMC serait nécessaire.

- M J-P Michelet propose de faire l'impression d'un stock de documents avec en-tête logo couleur.

- Une journée avec les employés de la commune, Nature et Patrimoine et le VGAC sera programmée pour nettoyer le Galeizon. Un calendrier sera mis en place. Un tractopelle ne sera plus nécessaire afin de lutter contre les plantes invasives (buddleia etc...)

M le Maire clôt les débats et lève la séance à 19H55.